



Tarifs particuliers Nouvelle attaque!

Les pouvoirs publics ont envoyé le 8 juillet aux fédérations syndicales un document de 2 pages portant sur les avantages en nature «Énergie», et les ont convoquées à une réunion le 9 juillet. Autant sur la forme que sur le fond, la démarche est indigne et inacceptable.

Le document transmis fait état d'un rapport de la Cour des comptes qui précise qu'à la suite d'un contrôle sur la gestion des ressources humaines d'EDF SA, elle a constaté que le barème servant à évaluer l'avantage en nature «énergie», fixé en 2012, en sous-estime la valeur. Elle juge cette évaluation irrégulière au regard de la règle qui impose d'apprécier les avantages en nature à leur valeur réelle.

Lors de la réunion du 9 juillet, les représentants du ministère ont indiqué que ce dossier faisait suite à une injonction du procureur général de la Cour des comptes, et que cette injonction revêtait un caractère urgent.

Comme à leur vieille habitude, les pouvoirs publics profitent vicieusement des périodes de congés pour tenter de passer en force...

Lamentable et indigne de la part des pouvoirs publics, et manque de respect total vis-à-vis des personnels des IEG qui assurent des missions essentielles tout au long de l'année pour le pays, notamment pendant cette période caniculaire comme lors des épisodes climatiques hivernaux.

Les mercis et les bravos des représentants du gouvernement lors de ces évènements se traduisent dans les faits par une volonté de supprimer davantage d'acquis sociaux des électriciens et gaziers!

L'approche de la Cour des comptes est claire : renflouer les caisses de l'État sur le dos des personnels des IEG en augmentant la fiscalité des tarifs particuliers!

Le tarif agent, dont la fiscalité a été très alourdie ces dernières années, est un élément incontournable de notre statut et de notre contrat de travail. Pour FO Énergie, il est hors de question d'y toucher! Les électriciens et gaziers sauront se mobiliser massivement pour faire face à cette nouvelle offensive des pouvoirs publics.



Agir, ne pas subir!